

cneai =

APPEL À CANDIDATURES 2 RÉSIDENCES Métiers d'art & Design

Maison Flottante Poses - Normandie Mai ou Septembre 2025

Le cneai =

Le cneai = Centre d'art composé, navigué, engagé, abrité, imaginé est dédié à la production et à la diffusion de l'art contemporain. Basé en Île-de-France, le cneai = dispose également d'un atelier-logement-flottant, la Maison Flottante, amarré sur les quais de la Seine à Poses.

Le cneai = se réinvente en archipel, réseau de lieux, comme autant de comptoirs permanents ou temporaires, à l'image de zones mutualisées ou pirates, d'endroits d'expérimentation ou de mise à distance. En Normandie, la Maison Flottante appelle à la mobilité et à la résidence dans et hors des centres urbains, par un mouvement décentré et une dynamique aventureuse. Le cneai = développe également une programmation internationale par le pilotage de projets hors-murs et l'accompagnement d'artistes et d'entreprises artistiques.

Résidence Métiers d'art et Design

La Maison Flottante, bateau à fond plat créé par Ronan & Erwan Bouroullec, est un espace dédié à l'exploration et à la création artistique situé dans un environnement naturel exceptionnel, au cœur d'un territoire tourné vers les métiers d'art. Elle offre ainsi un cadre propice à la réflexion et à la création. Le présent appel à candidatures est ouvert aux artisans d'art et aux designer·euses ayant un lien fort avec la recherche et la création.

Pendant cette résidence, la·e designer·euse et/ou l'artisan d'art bénéficiera d'un temps de recherche et création dans un territoire rural favorisant la réflexion et les échanges de proximité. L'équipe du cneai = propose en amont et à la suite de la résidence un accompagnement sur-mesure : apport théorique et critique, professionnalisation, mise en réseau, etc.

Objectifs de la résidence

- Mettre en valeur les métiers d'art et leur intégration dans le processus de création artistique.
- Aménager une période de recherche, d'expérimentation et de conception de projet en cours ou futur.
- Valoriser les recherches, expérimentations et productions éventuelles par une rencontre publique défini collégialement en amont.

Modalités de la résidence

Durée : un mois / mai ou septembre 2025

Bourse de résidence : 2000 €

Bourse de production : jusqu'à 1000 €

Rémunération pour le temps public : 150 €

Transport (dans la limite de) : 100 €

La Maison Flottante, constituée d'un espace de travail et d'un logement, est mise à disposition de la·e designer·euse et/ou l'artisan.

NB : La Maison Flottante étant loin des magasins de premières nécessités, l'artiste devra être autonome dans ses trajets.

L'équipe du centre d'art, basé à Paris, n'est pas présente sur place, ni aucune machine est mise à disposition.

cneai =



Lieu

- La Maison Flottante :
52 Chemin de Halage, 27740 Poses
- cneai = <https://cneai.com/>

Modalités de candidature

Cette résidence est ouverte aux designer-euses et/ou aux artisans d'art dont la pratique justifie d'un lien avec le champ de la recherche et de la création. Les candidatures collectives et les familles sont les bienvenues. Les candidat-es doivent être disponibles pour résider pendant la durée de la résidence.

La candidature doit comprendre :

- Un portfolio représentatif de votre pratique actuelle et/ou le lien vers un site internet.
- Une note d'intention portant sur les réflexions, les formes développées actuellement et les besoins.
- Un choix de mois : mai ou septembre 2025

Candidature par mail à l'adresse suivante :

communication@cneai.com

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'attention du jury en format PDF et ne doit pas dépasser 10 Mo.

Critères de sélection

- Un intérêt démontré pour la recherche et la création.
- Un intérêt démontré pour le territoire d'accueil en résidence.
- Une pratique singulière ancrée dans les enjeux contemporains.
- Un besoin d'accompagnement.
- L'adéquation entre les moyens du centre d'art et les besoins spécifiques du/de la candidat-e.

Calendrier

Date limite de candidature 26 janvier 2025

Annonce des résultats début mars 2025

Période de résidence mai ou septembre 2025